

<u> PE 40 m + PA 20m</u>

A la fin de cette formation, vous serez capable d'évoluer en palanquée jusqu'à 40m de profondeur encadré par un Guide et être Autonome dans la zone des 20m.

CONTENU DE LA FORMATION:

9 plongées + une séance sur la prévention des risques liés à l'activité:

Apprentissage de l'autonomie et des techniques d'assistance dans la zone des 20m et perfectionnement des techniques de base pour l'accès à la zone des 40m. Prêt d'un ordinateur de plongée durant la formation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION:

Avoir 16 ans et être niveau 1 très expérimenté. Posséder un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques.

Avoir une autorisation parentale pour les mineurs. Avoir la Licence FFESSM de l'année en cours. Être adhérent au CPSM.

DIPLOMES DELIVRES:

Díplôme de Níveau 2 de la Fédération Française Níveau international de Plongeur Encadré à 40m et de Plongeur Autonome à 20m.

COUT DE LA FORMATION:

Formation Pratique, théorique et certifications	416 €
Adhésion au CPSM	40 €
Licence FFESSM	50 €

Supplément matériel par plongée

	1 1		1 0	
Équipement complet	Gílet	Détendeur	Combinaison	Palmes/ Masque
18€	7 €	4 €	7 €	2 €